



PROGRAMME SPÉCIALISÉ

de soutien à la gestion de l'absentéisme

OFFRE DE SERVICE AUX COMMISSIONS SCOLAIRES



La Fédération
des commissions
scolaires
du Québec

Gérer l'absentéisme

Consciente de l'importance du dossier de l'assiduité pour les commissions scolaires, la Fédération des commissions scolaires du Québec (FCSQ) leur offre une gamme de services.

Conçu à l'intention spécifique des gestionnaires responsables de ce dossier, le **Programme spécialisé de soutien à la gestion de l'absentéisme** est articulé autour de six volets :

- 1- Assistance en gestion médicale
- 2- Outils de gestion
- 3- Formations en gestion de l'assiduité et de la santé et de la sécurité du travail
- 4- Diffusion d'information en matière de gestion de l'absentéisme
- 5- Production et diffusion de statistiques sur l'assurance salaire et les lésions professionnelles
- 6- Conseils en matière de relations du travail



Assistance en gestion médicale

Ce service comporte deux composantes :

- **service de consultation téléphonique**
- **service d'un médecin-conseil**

Service de consultation téléphonique

Depuis 2007, la FCSQ offre un service de consultation téléphonique afin de répondre aux demandes d'assistance relatives au volet médical d'un dossier d'absence pour raison de santé. Ce service est assuré par une ressource expérimentée qui peut faire des recommandations pour les dossiers d'assurance salaire et de lésion professionnelle.

Vous pouvez notamment lui soumettre des certificats médicaux pour une lecture de diagnostic, une précision médicale, une recommandation, une intervention du médecin-conseil, etc.

Voici en quoi consiste cette offre de service

- Assistance téléphonique des gestionnaires
- Analyse des situations médicales

- Vulgarisation de l'information médicale
- Détection des anomalies relatives au traitement, à la durée des absences, au pronostic et aux conditions relatives au retour au travail
- Aide à la formulation de questions dans le cadre de demandes d'expertise
- Collecte de l'information médicale nécessaire au traitement du dossier auprès des médecins traitants
- Conseils au regard des conditions inhérentes au retour au travail
- Référence à des services médicaux spécialisés :
 - accès à un répertoire des médecins spécialistes par région
 - analyse de la pertinence d'une expertise
 - recommandations quant au choix de la spécialité et du spécialiste compte tenu du contexte médical
 - recommandations quant aux interventions appropriées à la suite des résultats de l'expertise

- Recommandations aux gestionnaires : contact avec le médecin traitant, demande de renseignements médicaux complémentaires, etc.
- Référence au médecin-conseil pour les dossiers de nature plus complexe et qui nécessitent une opinion médicale ou les cas d'intervention auprès du médecin traitant
- Transmission des avis rendus par le médecin-conseil aux gestionnaires concernés
- Conservation des données nécessaires à l'identification, au traitement et au suivi des dossiers ainsi qu'à la compilation de statistiques dans un système informatique de base de données

Ces données sont traitées de façon confidentielle.

Ces services sont assurés par M^{me} Sylvie Proulx, technicienne en gestion de l'assiduité (volet médical) à la FCSQ. M^{me} Proulx possède une formation d'infirmière et a œuvré pendant plus de dix ans aux services-conseils du ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport (MELS) en conseillant les gestionnaires des collèges et des commissions scolaires sur la gestion des dossiers d'invalidité. Elle possède une solide expérience dans ce domaine, connaît très bien notre réseau et est reconnue pour son expertise dans nos milieux.

Services d'un médecin-conseil

Le médecin-conseil a pour mandat de faire des recommandations concernant un dossier ou des interventions auprès d'un médecin traitant. La technicienne assurera le lien entre le gestionnaire et le médecin-conseil qui est appelé à :

- procéder à l'analyse d'un rapport ou de notes médicales;
- fournir par écrit ou par téléphone les résultats d'une analyse;
- contacter au besoin les médecins traitants.



Les outils de gestion

La FCSQ offre aux gestionnaires deux outils de gestion : le *Guide de l'employeur concernant les périodes d'absence pour invalidité* ainsi que le *Formulaire de réclamation d'assurance salaire*.

De plus, la FCSQ travaille à l'élaboration d'autres guides et outils sur la gestion du régime d'assurance salaire.

Guide de l'employeur concernant les périodes d'absence pour invalidité

La FCSQ offre un outil de référence en matière de traitement des périodes d'absence pour raison de santé. Ce guide a été réalisé en partenariat avec l'équipe du Programme de santé et sécurité du travail du réseau du ministère de la Santé et des Services sociaux (MSSS). Vous pouvez en faire la demande en contactant le Service des relations du travail de la FCSQ.

Formulaire de réclamation d'assurance salaire

La FCSQ a élaboré un formulaire de réclamation d'assurance salaire en collaboration avec des conseillers spécialisés. Ce formulaire est disponible sur le site privé de la FCSQ.



3 Formations en gestion de l'assiduité et de la santé et de la sécurité du travail

La FCSQ offre un service de formation en santé et sécurité du travail. Ce service est continuellement enrichi. Des perfectionnements sont offerts aux gestionnaires ainsi que des formations personnalisées. Une information plus détaillée à ce sujet est disponible sur notre site Internet à la section *Services aux membres/Santé et sécurité*.



4 Diffusion d'information en matière de gestion de l'absentéisme

Deux fois par année, la FCSQ offre des rencontres d'information aux gestionnaires responsables de l'assiduité. La FCSQ poursuit et bonifie ces activités d'information, notamment par la diffusion régulière du bulletin *Info-SST*.



5 Production et diffusion de statistiques

Assurance salaire et lésions professionnelles

La production et la diffusion de statistiques relatives à l'assurance salaire et aux lésions professionnelles sont assurées par la FCSQ qui présente cette information deux fois par année à chaque commission scolaire. Ces indicateurs de gestion sont très pertinents pour évaluer l'évolution des coûts liés à ces dossiers et valider l'impact des actions mises de l'avant pour diminuer l'absentéisme. Ils permettent également d'anticiper les coûts qui y sont liés.

La FCSQ offre un service d'accompagnement aux gestionnaires qui désirent parfaire leurs connaissances en cette matière.



6 Soutien en relations du travail

Volet gestion de l'absentéisme

L'équipe des conseillères et des conseillers en relations du travail de la FCSQ offre des services-conseils notamment sur l'interprétation des conventions collectives en matière de gestion de l'absentéisme. Les services d'assistance en gestion médicale sont offerts en complémentarité au service de soutien en relations du travail.



Besoin d'assistance en gestion médicale?

Vous pouvez joindre M^{me} Sylvie Proulx, technicienne en gestion de l'assiduité (volet médical) à la FCSQ, au 418 651-3220 (sproulx@fcsq.qc.ca)

Besoin de plus d'information concernant le programme spécialisé de soutien à la gestion de l'absentéisme?

Vous pouvez joindre M. François Darveau, avocat et conseiller en relations du travail à la FCSQ, au 418 651-3220 (fdarveau@fcsq.qc.ca)

Produit par :

La Fédération des commissions scolaires du Québec
1001, avenue Bégon
C.P. 10490, succ. Sainte-Foy
Québec (Québec) G1V 4C7
Téléphone : 418 651-3220
Site Internet : www.fcsq.qc.ca